LUNDI, 19 Novembre 1888.

ACTUALITÉS

Treize canadiens-français ont été élus députés dans les Etats-Unis de l'Est.

On dit que le Col. Rhodes, surmontant ses répugnances, a consenti à se porter candidat national dans Mégantic.

M. N. A. Belcourt, avocat d'Ottawa, —dit l'*Electeur*,—travaille de ce temps-ci à devenir candidat dans la prochaine élection à la mairie.

L'Ingénieur-en-chef Page dit que le canal Cornwall sera livré aujourd'hui au trafic. Toutefois de grandes améliorations sont nécessaires.

Quelques chefs libéraux consultés à propos de l'annexion ont désavoué l'*Electeur*. Nous remarquons entr'autres MM. Lareau, Geoffrion et L. O. David.

On va commencer, dit la *Presse*, le procès en invalidation contre M. Nantel, député de Terrebonne, et le procès en déqualification contre M. Damase Limoges, son adversaire de 1886.

La *Patrie* est le troisième journal nationard qui ne veut pas qu'un ministre canadien-français soit nommé par M. Mowat parce que c'est le *Canada* qui a entrepris la campagne à ce sujet.

Les délégués mormons ont eu une entrevue, l'autre jour, avec l'hon. M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, et lui ont expliqué ce qu'ils voulaient. Ils demandent, entre autres choses, un site de ville, un pouvoir d'eau pour un moulin à moudre et à scier, l'admission en franchise de leurs bestiaux, etc.

L'article sur Coquelin, dû à la plume si originale et si prolifique de M. Sulte —le bibliophile Jacob du Canada-Français—fait le tour de la presse, mais personne n'a la courtoisie de dire qu'il a été pris dans notre journal. Ce sont les journaux qui nous volent le plus que l'on surprend à nous injurier. Le *Canada*, depuis deux mois, a été plus copié et traduit que n'importe quelle feuille française du pays.

Comparant les dépenses courantes du Grand Tronc avec les chemins de fer anglais, sir Henry Tyler, dans son rapport aux actionnaires du Grand Tronc, établit que les gages des mécaniciens au Canada étaient de 33 pour cent plus élevés qu'en Angleterre, et que le coût des matériaux était de 21 à 71 pour cent plus élevé ici.

On voit par là que le marché canadien est avantageux et que les salaires sont bien rémunérateurs.

Les Etats Unis ont eu cette année la plus forte récolte de pommes de terre dont fasse mention l'histoire de la République. On a établi que la récolte s'élève à 216,645,059 boisseau de patates. En 1883 la récolte avait été de 208,164,425 boisseaux ; en 1884, 190,642,000 boisseaux : en 1885, 175,029,000 boisseaux ; en 1886, 168,071,000 ; et en 1887, 134,000,000 boisseaux.

Steve Brodie, le jeune fou qui s'est déjà jeté du haut du pont de Brooklyn, s'est jeté avant hier du haut de celui de Poughkeepsie dans l'Hudson—212 pieds—pour gagner $500 et une médaille en or de même valeur. Il est en ce moment au lit, mais n'a rien de cassé et sera complètement remis d'ici à quelques jours. Quand on l'a retiré de l'eau après sa chute, le sang lui jaillissait de la bouche, du nez et des oreilles. Il dit que ce saut sera le dernier.

Les comptes des dépôts dans les Caisses d'Epargne, publiés par la *Gazette Officielle* sont ceux-ci pour septembre :

	Août	Sept.
Banque d'Epargne du gouvernement..	$20,245,800	$20,123,754
Caisses d'Epargne postales.	21,368 737	21,433,766
Banque d'Epargne de Montréal et de Québec	10,404 762	10,271,343
	$52,020,359	$51,823,872
Diminution.....		$ 201,487

Les journaux nationards usent d'un truc bien grossier pour faire croire au public que les témoignages donnés dans l'enquête de la contestation électorale du comté d'Ottawa sont moins forts contre eux qu'on ne le pensait. Ils publient à peu près ceci : " M. Richer que les journaux bleus ont insulté (à propos de cette enquête) a fait condamner pour diffamation le Dr Aubry à $100.00 de dommage " Or cette poursuite n'avait aucun rapport avec la contestation. Qu'on relise les témoignages et l'on verra que le seul témoin qui ait insulté M Richer est M. R. Préfontaine qui a démenti les dires du premier tout le long de sa déposition.

Nous avons reçu avec plaisir parmi nos échanges le deuxième numéro du nouveau journal publié à Trois-Rivières par M. P. V. Ayotte : *Le Trifluvien*.

Le nouveau confrère est à grand format et bi-hebdomadaire. Il contient beaucoup de matières intéressantes et paraît être appelé à combler une lacune dans la cité trifluvienne.

Ce journal est publié les mercredis et samedis de chaque semaine à raison de $2 par année ou $1 pour six mois. Il est conservateur en politique. La rédaction qui semble très soignée est faite par un comité de collaborateurs.

Nous souhaitons tout le succès possible au nouveau confrère qui, à en juger par ses premiers numéros semble bien disposé à troubler la paix dans l'officine même de *La Paix*, sa voisine la nationarde.

A NOS CORRESPONDANTS.

Toute personne de bon entendement comprendra le bon sens de ce qui suit :

Un journal, pour être bien fait, doit être bien proportionné. Les matières qu'il sert chaque jour sont classées par départements plus ou moins étendus, selon le caractère, l'actualité et l'importance. Un département, en empiétant sur un autre, brise l'harmonie, l'économie, la facture du journal qui rappelle alors l'homme de l'apologue, qui avait peu de corps mais des jambes fabuleusement longues.

Un de ces départements, qu'on peut appeler *extra*, et qui n'existe qu'aux dépens des autres, est réservé aux correspondances, communications, etc., qui nous viennent du dehors. Si les collaborateurs nous demandent l'hospitalité pour des matières d'un intérêt sectionnel et souventes fois nul, ou s'ils nous envoient sur des sujets réellement ou relativement intéressants des écrits d'une longueur démesurée, ils nous mettent dans une position pénible.

Ou nous accepterons leur copie, et notre journal sera déséquilibré, monotone, privé des autres matières courantes et les abonnés auront droit de se plaindre.

Où nous refuserons, couperons, abrégerons et altèrerons, et les correspondants, pris d'amour pour leurs petits, jeteront les hauts cris, diront sur tous les tons que nous posons en censeurs, que nous ne voulons pas renseigner le public par leur intermédiaire ou que nous leur voulons du mal.

Vous voyez notre position. Elle n'est pas tenable et nous avons résolu d'y mettre le holà avec l'aide des correspondants eux-mêmes.

A l'avenir, nous n'accepterons d'écrits du dehors que lorsqu'ils toucheront à des matières d'intérêt général et non épuisées dans des débats antérieurs ; nous éliminerons sans mot dire les manuscrits trop longs ou bien nous en ferons un résumé.....si nous en avons le loisir.

Tous les autres journaux—notamment la *Presse*, il a quelques jours—ont dû en venir à cette décision que trouveront sages toutes les personnes de bon entendement.

Un journal n'est pas publié pour une ou quelques personnes, mais pour tout le public.

Et la confection d'une feuille quotidienne nous coûte déjà assez de travail pour qu'on ne vienne pas l'augmenter indûment.

Pour conclure nous dirons qu'une communication de vingt lignes peut être trop longue tandis qu'une autre de deux cents peut être courte, le tout dépendant de l'intérêt des matières qui y sont traitées.

NOS RICHESSES

Nos lecteurs ont eu occasion de lire nos deux articles de commentaires sur le rapport de M. Baillargé.

La révélation de nos recherches merveilleuses dans la vaste région du bassin de la rivière Mackenzie paraît avoir produit une impression plus profonde en Angleterre que parmi nous. Le fait est que nous sommes trop familiarisé avec l'idée de l'immence étendue de nos domaines, de leurs richesses latentes, de nos progrès extraordinaires, pour nous rendre parfaitement compte de tous ces avantages. Il peut donc nous être utile d'emprunter, pour un moment d'observation, les vues des étrangers.

Dans un long article consacré au bassin de la rivière Mackenzie, le *Times*, de Londres, en décrit les ressources et lui prédit l'avenir. A son avis, cette région est destinée à se coloniser comme le Manitoba et le Nord-Ouest, dont personne ne songeait à prévoir, il y a quelques années, les développements rapides.

Qui croyait, il y a dix ans, à la réalisation du chemin de fer du Pacifique Canadien ? C'est pourtant un fait accompli. Le bassin de la Mackenzie s'ouvrira avant longtemps, et il y a là de l'espace pour des millions d'habitants. Le *Times* ajoute que le jour n'est pas éloigné où la population du Canada se répandra dans cette région.

Cette observation rappelle ce que disait récemment au congrès des Etats Unis, le sénateur Sherman : " Le Canada est aujourd'hui plus populeux et plus riche que ne l'étaient les Etats-Unis à la naissance de la constitution, et l'on peut prévoir pour lui les mêmes progrès en population et en richesse."

Voilà ce que on peut dire aujourd'hui de nos quelques arpents de neige. Il n'est plus permis de douter de la grandeur de nos destinées comme peuple.

LE COMMISSARIAT D'ECOLE.

Plusieurs candidats se disputent la succession de M. Drapeau comme commissaire d'école pour le quartier d'Ottawa. On mentionne les noms de MM. Hercule Pinard, Nap. Champagne, Nap. Casault, T. Lemay, Edouard Pinard, J. L. Olivier et J. P. M. Lecourt.

Lettre d'un membre du Bureau des Ecoles Séparées.

Monsieur le Directeur,

Votre journal est depuis bien longtemps plein d'écrits qui prétendent avoir trait aux affaires des Ecoles Séparées, et je suis certain que vous soupirez après la délivrance de vos abonnés. Mais je dois vous demander l'hospitalité pour quelques lignes seulement. Je n'ai pas tant de fiel dans l'âme, moi, qu'il me faille quatre, ou cinq semaines pour tout le déverser. Ah, le fiel ! c'est le secret de bien des choses. Et s'il n'y avait au fond de la guerre qu'on fait au Bureau rien que le mal qu'on peut reprocher à celui-ci, elle eût été bientôt finie ; mais le grand *casus belli* c'est le mal qu'on veut lui faire et que l'on veut faire à d'autres. On était depuis longtemps gonflé de poison et l'on provoquait des morsures.

Le soulagement a commencé, et depuis quatre semaines le flot empoisonné est seringué à la face d'hommes que le public a honorés de sa confiance. Et pendant que ces victimes ont pitié de leur assaillant, celui-ci les vilipende, les attaque dans leur vie privée comme dans leur caractère public. Leur probité, leurs mœurs, tout passe au sale. On a l'inconvenance de traîner dans cette œuvre le nom de la première autorité ecclésiastique du diocèse, dont on invoque le témoignage, pendant que ce dignitaire est là bas sur les mers ; avec un sentiment de délicatesse également exquis, on use du nom de la vénérable supérieure d'un ordre de dignes religieuses, pendant que celle-ci est également en pays étranger. Et puis, comme tout cela n'est pas suffisant pour épuiser le fonds du venin qu'il faut écouler, on donne à l'opération un plus vaste champ : on porte l'éclaboussure jusqu'à l'Université d'Ottawa. C'est, du haut en bas, tous ceux qui ont mission de diriger l'éducation dans le pays qui vont souffrir parcequ'un fatal commissaire d'écoles a donné le coup de dent que l'on sait.

Oui, l'on se vante que maintenant c'est avec l'Université d'Ottawa que l'on fait la lutte. Si quelque chose peut attirer à l'Université plus de sympathies qu'elle n'en a déjà ; si quelque chose peut rendre encore plus chers au public les savants et respectés professeurs de cette institution, ce seront ces attaques sournoises que l'envie seule peut dicter. On a plus de mauvaise intention que d'habileté, et on ne s'aperçoit pas qu'en alliant la cause des commissaires à celle du collège, on donne du prestige aux commissaires sans nuire au collége, qui est au-dessus de pareilles occurences. Quoiqu'il en soit, puisque j'ai servi de prétexte pour l'ennui qu'on peut occasionner par cette "guerre de clocher" (les mots ne sont pas de moi), je tiens en justice,—et c'est la seule considération qui me fait écrire aujourd'hui—à dégager la responsabilité des révérends pères du collège brutalement attaqués dans cette polémique

C'est parce que j'ai cité St Thomas sur les devoirs et les droits des parents qu'on accuse ces révérends pères de tenir ma plume. Ce serait plus fort comme polémique de prouver que le texte est faux, ou encore de démolir la doctrine de St Thomas ; mais on fait ce qu'on peut, et l'on dit que je me vante d'être inspiré, patronné et guidé dans cette polémique par des prêtres vénérables qui ont un renom de science. Je ne dédaignerais certainement pas de l'être, et si ma conduite a pu être approuvée en pareils lieux, je ne saurais qu'en être fier ; mais, loin de me vanter de cela, je donne à cette accusation le plus entier démenti. J'ai pour habitude, si j'accepte une fonction, de me renseigner autant que possible sur les devoirs qu'elle m'impose ; et c'est en me renseignant ainsi tout comme le premier honnête homme venu, que, sans être théologien, j'ai connu des ouvrages comme *Les deux Puissances*, de M. l'abbé Moulart, et *l'Eglise et l'Etat*, du R. P. Liberatore ; et c'est dans ce dernier que sont cités et que j'ai pris les textes que j'ai mis sous les yeux de mes lecteurs. C'est aussi dans ce dernier que je trouve cette déclaration d'un concile de Latran : *Sicut volumus ut jura clericorum non usurpent laici, ita velle debemus ne clerici jura sibi vindicent laicorum... ut quæ sunt Cæsaris reddantur Cæsari et quæ sunt Dei Deo rectâ distributione reddantur.* "Comme nous ne voulons pas que les laïques usurpent les droits des clercs ainsi nous ne devons pas vouloir que les clercs s'attribuent les droits des laïques... de manière que soit rendu à César ce qui est à César et justement donne à Dieu ce qui est à Dieu."

Et j'ai remarqué que le R. P. Libératore ne profane pas par des gorges-chaudes, lui, cette parole de l'Evangile. Je n'ignore pas à qui l'opinion publique attribue la paternité des écrits qui dans le cours de quatre semaines ont scandalisé beaucoup de vos lecteurs ; mais je me refuse à croire qu'un religieux donnerait au public l'exemple de tant de cynique irrévérence ; je me refuse à croire aussi qu'un ministre des autels laisserait de côté les occupations de son ministère pour faire sous le voile de l'anonyme ce que dans le monde on considère être de lâches et vilaines actions. Celui qui écrit de pareilles choses quand il sait qu'elles seront attribuées à un doux et humble moine, rend à celui ci un bien mauvais service. Et ce religieux doit être le premier à déplorer, puisque lui même est la première victime de cet état de choses, que la loi de notre pays permette ainsi à tout être mal intentionné de frapper les honnêtes gens dans ce qu'ils ont de plus cher, si seulement cet individu sait se cacher derrière un pseudonyme, ce bouclier des lâches, ce masque des voleurs de réputations.

Quoiqu'il en soit, j'ai autre chose à faire que suivre sur son terrain le premier Basile venu qui pieusement se gaudit de pouvoir ainsi faire le mal *incognito*. Ces saints écorcheurs du prochain s'inquiètent bien que leur victime soit trouvée demain éventrée à Whitechapel, pourvu que leur dessein soit accompli et que leur masque ait sauvé leur nuque des mains de la police. Ils sont de ceux pour qui le crime n'a pas d'horreur si seulement personne n'a l'adresse ou l'audace de le démasquer. S'ils ont l'espoir de pouvoir encore demain passer pour des saints, ne vous aventurez pas avec eux la nuit. La nuit, c'est le voile de l'anonyme, et derrière cela on peut se mettre un, se mettre cinq ; le même voile, la même nuit suffit, et si l'on s'attarde à la besogne et qu'on se fait surprendre, l'hypocrisie s'évade en disant *Morituri te salutant*, "Ceux qui vont disparaître vous saluent !" puis l'on s'échappe vite pour recommencer sous un nouveau pseudonyme, dans de nouvelles ténèbres, à machiner de nouvelles infamies.

Aussi personne ne s'attendra que nous, qui sommes à découvert devant ces masques, devions leur faire l'honneur d'une réponse : ce serait inutilement éterniser une lutte qui n'a guère jamais eu pour pour motif que le mal qu'on nous souhaite. Je voulais seulement soustraire aux perfides insinuations de vos correspondants et de leurs indiscrets amis, des prêtres distingués que l'on abreuve d'injures parce qu'on les soupçonne de partager, en matières d'écoles, l'opinion de

Votre humble serviteur,
ACHILE FRÉCHETTE.
C. E. S

119 RUE RIDEAU

$1.25

Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,

P.S.—Cet offre n'aura de durée que pendant quinze jours.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraire fixé par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

STATUTS DU CANADA
—ET—
PUBLICATIONS OFFICIELLES

Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Aussi des Actes séparées. Liste de prix envoyé sur demande.

Statuts Revisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes, $5.00.

B CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine
et contrôleur de la Papeterie.

Dépt des Impressions Publiques
et de la Papeterie.
Ottawa, Mars 1887. 13in

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid fonces, 4 Boutons, 50 cts.
Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les meilleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraiches nuances ; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suedois, 4 Bouton, qualite superieure, 85 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir a patente $1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est remis ; nous n'avons pas de maison-mère qui nous fournit du vieux stock, Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants a meilleur marche est le Cheapside

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent etre trouves ailleurs.

Defiez-vous des succursales qui ne sont rien autre chose que des entrepots de vieilles marchandises.

CHEAPSIDE
RUE SPARKS.

H. CHABOT & CIE
FURS FASHIONABLES
TAILLEURS
530—RUE SUSSEX—530

Poëles de Passage,
Poëles de Salles à Diner,
Poëles de Magasin en grande variété,
Poëles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,

En Gros et en Detail.

E. G. LAVERDURE & CIE.

Jos. FORTIER
EPICERIES EN GENERAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.

Constamment en magasin les épiceries, thés et cafés de toutes sortes a des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le soussigné compte sur l'encouragement du public.

AVIS SPECIAL

Ayant déménagé dans un local plus vaste, sur la rue George, j'ai décidé de vendre mon assortiment de

Monuments en Marbre et Granit aux prix coutants.

afin d'épargner les frais de transport. Les personnes qui désirent des monuments trouveront avantageux de venir me faire une visite.

L'Atelier de Marble et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 26 rue York

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire
Reparer vos Balances
—OU—
INSPECTER vos POIDS
Allez chez le soussigné.

Estampes en Caoutchouc, Seaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.
Chèques et Billets en cuivre et en acier,
Presses à Sceaux et Mémorials.
Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc.
Etampes en acier.

PRITCHARD ET ANDREWS
GRAVEURS EN GENERAL
—No. 175 RUE SPARKS—

PLOMBAGE
CHAUFFAGE et
TOITURES
—:o:—
F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et roseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer en plomb et travaux en cuivre.
Chaudrons en cuivre, Valves, *Injecteurs* et Bouilloires.
Wrenches, Asbeston, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.
Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.
Lieux d'aisence, Eviers et bains, etc.
Couverture en "Canada Plate" et tôle galvanisée.
Agents pour les engins de PEASE comptinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS

Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex,
Ottawa.

AVIS

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette, contractée en mon nom par mon épouse, Mde Louis Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Eardley Township

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
Hotel RUSSELL, No 26 rue SPARKS
— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et des Accidents : aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux reunis : $10,000,000

Marchand de Boeux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR,
CLICHEUR et MEDAILLEUR
85 RUE METCALFE
OTTAWA, ONTARIO

LE SOUSSIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de **Nouveautés** et de **Tailleur** au numéro 88½, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

WM. B. BRADLEY,
88½ rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL
ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé M Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

A VENDRE. Une propriété contenant 50 acres située dans le comté de Russell (12 milles d'Ottawa). S'adresser à E. Burchell, 69 Redpath, Ottawa.

A VENDRE. 1,000 cordes de bois franc (sec), de $3.00 à $3 50 la corde, chez RICHARD O'NEIL, en arrière des magasins militaires, Bassin du Canal.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(*Successeur de L. A. Olivier*)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc,
ONTARIO ET QUEBEC
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC,
Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.
J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.
R. G CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY ET HENDERSON
AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de rembourser en aucun temps.

GUNDRY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS.
Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel
Arthur W. Gundry. F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
ARGENT A PRETER
Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Hemptville, Ontario.
JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc, Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements publics.
Bureau : 74½ Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
—DENTISTE—
COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX
—OTTAWA—
Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des corsets fits **Star Yatisi** et autres genres.
Linge de corps confectionné sur commande

ACHETEZ VOTRE PAIN, TARTES, PAIN DE VIENNE, à la **Boulangerie Union.** D. LEE, propriétaire. Pain à 9 cents.
216—RUE DALHOUSIE—216

MLLE COLLINS a toujours en mains un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa

JOHN KERRIGAN
PLOMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 Rue LYON, OTTAWA

J. STEWART
Arpenteur provincial et ingénieur civil, bureau audessus de la pharmacie MacCarthy, 284 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parlementaires, Notaires, Etc., Etc.
No. 34½ RUE ELGIN, OTTAWA.
(Devant le Russell).
W. H. Walker D. L. McLean, C. A. Blanche